

gence ! Mais qu'on ne s'y fie pas trop ; il faut que tôt ou tard la logique reprenne son empire. L'édifice ne sera pas complètement renversé, mais il sera découronné ; les passions personnelles gagneront peu à peu du terrain ; on sacrifiera un jour ce devoir, et le lendemain tel autre ; les égoïsmes se feront écho l'un à l'autre, et, s'excusant mutuellement, formeront une sorte d'opinion publique faussée, devant laquelle il n'y aura plus d'agents moraux que l'intérêt, la puissance, la force et la nécessité. C'est ainsi que toutes les corruptions commencent et se propagent. Dans cet état de gangrène sociale, si une voix s'élève, qui joint l'autorité de la science avec celle d'un caractère éprouvé par le sacrifice, si cette voix proleste au nom des grands principes, de la morale oubliée, et en rétablit, sous les lumières immuables de la raison, les règles imprescriptibles, ce sera un immense service rendu à l'humanité, car peut-être contraindra-t-elle les apostasies à rougir, les faiblesses à se cacher, et l'audacieuse apologie du mal à se taire.

H.

Le devoir descend de Dieu et se révèle à l'homme par la raison. Telle est la proposition capitale de l'auteur couronné par l'Institut, et, il faut le dire, les contradictions qu'elle a soulevées ne viennent pas seulement de ceux qui contestent la source divine de la loi morale; elles ont été bien plus vives et bien plus ardentes de la part de ceux qui ne reconnaissent qu'un canal à l'action divine, la grâce, et qu'un interprète à la volonté divine, l'Eglise. Il leur a semblé que M. Jules Simon, en construisant l'édifice du monde moral sur la loi naturelle, a sapé les bases de la loi surnaturelle, et plus la doctrine du philosophe est pure et élevée, plus ils l'ont considérée comme dangereuse.

C'est en nous plaçant au sein même du christianisme que